

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE GESTION EXTRAORDINAIRE

Séance plénière du 24 octobre 2018

Présents :

Philippe RUSZNIEWSKI - Adrien ALBALADEJO - Catherine BOILEAU - Victor BOIMARE - Sébastien BOUZARD - Charlotte CHARPENTIER - Pauline COUSIN - Cédric CHAUVIERRE - Hervé DOMBRET - Caroline DUBERTRET - Didier HAGUENAUER - Xavier HALLYNCK - Mathilde LEPELLETIER - Caroline MARTY - Alexandre MEBAZAA - Ulrich MEINZER - Hélène MOINS - Claire PAQUET - Emma SOLIGNAC - Marie-Emilie STERLIN - Yazdan YAZDANPANAH

Excusés : André BARUCHEL - Constance BEYLER - Henri DUBOC (représenté par U. Meinzer) - Clarisse EVENO - Dorothée FAILLE (représentée par C. Charpentier) - Pierre GRESENS (représenté) - Laurence LOMME - Stéphane LOYAU - Sophie LOTERSZTAJN - Hélène GILARDI (représentée par U. Meinzer) – Marcel PAPPO - Esther POTIER (représentée par C. Chauvierre) - Jean-Luc THOMAS – Fanny TORTELIER (représentée par Pauline COUSIN) - Valérie VILGRAIN (représentée par C. Paquet) - Abdellatif TAZI (représenté par C. PAQUET) - Alain WARGNIER (représenté par H. Moins)

Invités présents :

Albert FAYE - Martin FLAMANT

Invités Excusés :

Isabelle AUBIN-AUGER - Bruno CRESTANI - Nicolas DE ROUX - Jean-Claude CAREL - Rémy NIZARD - Marcel PAPPO - Matthieu RESCHE-RIGON - Jean-Damien RICARD

Personnels administratifs :

Mathias GUERIN – Juliette ASSOUAD - Didier VENNEKENS

Pour ouvrir le Conseil, le Doyen indique que le point consacré aux règlements des études sera complété par l'élection du vice doyen étudiant.

Avant d'ouvrir le Conseil, le Doyen fait observer une minute de silence en mémoire de Laure Catel, récemment décédée.

Il indique que le Conseil pédagogique va se saisir de la question.

I – VOTE SUR LES REGLEMENTS DES ETUDES AMENDES EN CFVU

Le Doyen indique que le Conseil doit voter à nouveau, la CFVU ayant adopté un texte différent de celui précédemment adopté en CG ; les deux instances doivent en effet voter le même texte.

A. Faye rappelle la présentation qu'il a effectuée en CFVU, en insistant plus particulièrement sur le 2^{ème} cycle. A. Faye mentionne tout de même d'autres points tels que le service sanitaire pour le 1^{er} cycle, l'introduction des fiches UE en 2^{ème} cycle ou des évolutions telles que les nouveaux CCO d'Anapath (DFGSM2 et 3), d'hémato et télé-médecine en DFASM1 ou la classe avancée de langue des signes en DFGSM3 et DFASM1 ou, en lien avec la mise en place du service sanitaire, la suppression du CCO de médecine préventive. Il rappelle les deux points qui ont posé problème : l'arrêt de la capitalisation des UE pour les redoublants de DFASM3 d'une part et les stages fléchés pour les redoublants de DFASM1 et 2.

Sur la non capitalisation des UE en DFASM3, A. Faye rappelle le taux anormalement élevé de redoublants dans notre UFR, noté par le ministère. Cela induit un coût mais aussi le manque d'équité entre ceux qui peuvent se permettre de faire le DFASM3 en deux ans et ceux qui ne le peuvent pas. Au terme des discussions préalables à la CFVU et de la discussion en réunion elle-même, la CFVU a voté la non capitalisation des UE du tronc commun mais la capitalisation des CCO ; A. Faye note en outre que le certificat de compétence clinique n'est pas capitalisable. Cela ne concerne pas les étudiants actuellement doublants mais ceux qui seront doublants ou triplants l'année prochaine.

Sur les stages fléchés des redoublants, A. Faye note que ce point avait été discuté et accepté par les élus étudiants lors de la précédente mandature, l'objectif étant d'assurer à l'étudiant redoublant une formation pratique dans la discipline pour laquelle il est en échec de validation théorique. L'objectif est donc pédagogique, et non punitif. Le dispositif imaginé consistait à ce qu'un comité pédagogique définisse une maquette et un parcours de stages à haute valeur ajoutée pédagogique, adaptés à l'étudiant. Au terme des échanges déjà mentionnés, un amendement a été proposé, et voté par la CFVU. Il en découle que le jury pourra définir une maquette, étant précisé que l'étudiant aura une option entre choisir ses stages selon la procédure habituellement ouverte aux redoublants ou demander à la scolarité d'organiser son parcours de stage.

Le Doyen remercie A. Faye, M. Flamant et l'ensemble des participants à la réflexion pour tout le travail préparatoire puis il ouvre la discussion. S. Bouzard pose deux questions. Pour les stages fléchés, il demande

si l'étudiant aura le choix dans des listes différentes, selon que les stages sont fléchés ou non. M. Flamant précise que le système sera similaire au système antérieur ; les stages ayant des capacités limitées, une liste spécifique de stages ouverts aux redoublants sera définie, comme dans le système pré-existant. Le Doyen rappelle que cela concerne peu d'étudiants, environ 20 en DFASM1. S. Bouzard demande si cette modalité sera mise en place lors du prochain stage ; A. Faye et M. Flamant indiquent que ce sera dès le prochain stage. S. Bouzard remercie pour le travail réalisé et le temps consacré.

Le Doyen demande si l'un des membres souhaite un vote à bulletins secrets ; en l'absence de demande, il fait procéder au vote à mains levées.

Le résultat du vote est le suivant : 0 contre, 1 abstention et 28 pour.

II – ELECTION DU VICE-DOYEN ETUDIANT

Le Doyen procède à un appel à candidatures. A. Albaladejo et V. Boimare se portent candidats. L'un et l'autre font une courte déclaration, reproduites ci-dessous :

A. Albaladejo : « Ma candidature est assez complémentaire de celle de Victor et il me semble que nous n'avons pas de points de rupture majeur dans notre approche du poste.

En tant qu' élu au Conseil de Pédagogie j'ai une relation privilégiée avec l'équipe décanale et pédagogique et je pense que dans le contexte actuel relativement tendu, notre priorité doit être à la refonte d'une relation de confiance avec l'ensemble des enseignants. J'ai une connaissance transversale des dossiers locaux et je pense pouvoir porter auprès du doyen la volonté des étudiants sur des dossiers qui touchent directement les étudiants de l'UFR.

Je suis convaincu que c'est en arrivant à mener des projets en binôme prof/ élu CG ou CP que nous pourrions renouer des relations efficaces en affirmant notre volonté d'avancer conjointement.

Le suivi des projets à mettre en place à la fac est aussi indispensable : la réforme de la PACES, le service sanitaire en G2/G3, la mise en place des TCS et la préparation du nouveau deuxième cycle vont bouleverser nos études. Je pense que le VDE doit être une charnière entre l'équipe enseignante et les élus étudiants afin de veiller à ce que nous puissions être investis dans toutes ces réformes et travailler conjointement avec les enseignants.

Enfin, le mandat va être court (et intense), je pense que nous disposons de peu de temps mais il faudra aussi parler du CG aux étudiants intéressés et les aider à monter une prochaine équipe d'élus. »

V. Boimare : « De mon côté, mon mandat au CA de l'université me donne plus une vision de la fac au sein de l'université, je serai donc plus présent sur des sujets comme la fusion qui arrive très vite et pour laquelle il sera nécessaire que les étudiants de l'UFR de médecine de P7 puissent s'exprimer notamment sur des sujets comme la construction de la faculté de santé d'une part et de la future UFR de médecine de l'Université de Paris d'autre part. Ces deux projets étant sensés se concrétiser courant 2019 pour le premier et 2020 pour le second donc assez rapidement.

Autre sujet urgent et étroitement en lien avec la future université, la PACES Adaptée pour cette année et la construction de la licence Santé qui a déjà commencé ex nihilo et qui s'annonce difficile. Voilà globalement quelles sont les thématiques qui différencient ma candidature de celle d'Adrien mais je compte bien sûr aussi me saisir des dossiers locaux et préparer l'arrivée de la prochaine équipe. »

Au terme d'un vote à bulletin secret auprès des 8 élus étudiants, chacun d'eux obtient 4 voix. Il est décidé que les étudiants continuent à se concerter et reviendront vers le Doyen pour cette élection.

III – QUESTIONS DIVERSES

J. Assouad évoque le travail consacré à la refonte du site internet de l'UFR et à son transfert vers le site de l'université. Le travail, qui rejoint le sujet plus large de la communication de l'UFR, avance par bloc. J. Assouad précise que le prochain bloc concerne la formation initiale ; à ce stade du projet, il est important que des étudiants du CG soient associés, en complément des deux élus étudiants du CP. Une réunion à ce sujet aura lieu ce vendredi. Elle sollicite donc la participation d'un des élus étudiants et précise que l'idée est de mettre en production d'ici la fin de l'année civile.